

# Baccalauréat professionnel

## Travaux paysagers

(Formation initiale, cycle en trois ans)

---

### Objectifs

Ce baccalauréat professionnel en trois ans (seconde, première et terminale professionnelles) est une formation de niveau IV, qui apporte des compétences fondées sur :

- Des connaissances techniques et économiques, générales et scientifiques, culturelles et sociales ;
- L'apprentissage des pratiques et des gestes professionnels, la maîtrise des techniques d'expression et de communication ;
- La capacité d'analyser le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers, d'organiser son temps de travail.

Cette formation apporte une qualification professionnelle reconnue, permettant une insertion dans la vie active, mais aussi la possibilité de poursuite d'études en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole).

### Conditions d'accès

- Admission en classe de seconde professionnelle à l'issue de la classe de 3<sup>e</sup>, après avis du conseil de classe. Un entretien de motivation avec l'établissement est souhaitable.
- Les candidats déjà titulaires du BEPA, notamment des secteurs « entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux » et « travaux paysagers », peuvent être admis directement en classe de première après examen du dossier.

### Organisation

- Seconde professionnelle (1<sup>re</sup> année) sur le site d'Auxerre-La Brosse ; première et terminale (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année) au LPA de Plagny (58) ou au LPA de Tournus (71) ; il est également possible, à l'issue de la première année, d'opter pour une formation par apprentissage sur le site de Champignelles (89) pour les deux dernières années.
- Cycle : 3 ans à temps plein, comprenant 22 semaines de stage dont 17 en exploitation agricole, réparties sur les 3 années d'études et complétées par de nombreuses activités extérieures (visites d'entreprises, voyages d'études...).
- Formation : l'enseignement est organisé en modules qui couvrent enseignement général, enseignement technique et des savoir-faire professionnels.

La formation est complétée par des enseignements facultatifs laissés à la libre initiative de l'établissement.

### Examen

L'examen du baccalauréat professionnel est constitué de 7 épreuves. L'obtention du diplôme dépend pour :

- 50 % du contrôle en cours de formation, sur les trois ans ;
- 50 % de 4 épreuves finales à caractère pluridisciplinaire.

Les élèves ont la possibilité d'obtenir l'équivalent du BEPA (diplôme de niveau V) en fin de première professionnelle (deuxième année du bac pro en 3 ans), en fonction de leurs résultats en contrôle continu.

### Débouchés, poursuite d'études

- Vie active :
  - Responsable d'entreprise de travaux paysagers (le baccalauréat professionnel confère la capacité professionnelle permettant l'installation) ;
  - Salarié dans le secteur des travaux paysagers
- Poursuite d'études :
  - Accès aux filières de BTSA (brevet de technicien supérieur agricole) des secteurs « Production » et « Aménagement » ;
  - Préparation de certificats de spécialisation.

T.S.V.P. 

## Parcours de formation

### ▷ Classe de seconde professionnelle (1<sup>re</sup> année du baccalauréat professionnel)

#### ☑ Modules d'enseignement généraux (405 h)

EG1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	150 h
EG2	Langue et culture étrangère	60 h
EG3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques...	75 h
EG4	Culture scientifique et technologique	120 h

#### ☑ Modules d'enseignement professionnels (345 h)

EP1	Contexte des chantiers d'aménagement	90 h
EP2	Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels	105 h
EP3	Spécialisation professionnelle. Au choix : métiers du paysage ou travaux de gestion environnementale	120 h
Activités pluridisciplinaires		30 h

#### ☑ Divers (180 h)

Enseignements à l'initiative de l'établissement		90 h
Stage collectif développement durable / santé		30 h
Chantier école (une semaine de stage)		30 h
Mise à niveau		30 h

### ▷ Classes de première et terminale professionnelles (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années)

#### ☑ Modules d'enseignement généraux (798 h)

MG1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	308 h
MG2	Langue et culture étrangère	98 h
MG3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques...	112 h
MG4	Culture scientifique et technologique	280 h

#### ☑ Modules d'enseignement professionnels (770 h)

MP1	Étude et diagnostic d'un chantier d'aménagement paysager dans le contexte socioprofessionnel et environnemental	56 h
MP2	Dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles des travaux paysagers	140 h
MP3	Organisation d'un chantier d'aménagement ou de gestion dans une logique de développement durable	84 h
MP4	Conduite et réalisation des travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères	84 h
MP5	Conduite et réalisation des travaux d'installation et d'entretien de la végétation	168 h
MP6	Utilisation des agroéquipements en sécurité, jusqu'à l'autonomie	70 h
MAP	Modules d'adaptation professionnelle	56 h
Activités pluridisciplinaires		112 h

#### ☑ Divers (90 h)

Stage collectif développement durable / santé		30 h
Chantier école (une semaine de stage)		60 h